

## FICHE PROJET SYNTHÉTIQUE 2023

### Demande de subvention contrat de ville de la métropole d'Orléans

Nom de l'organisme :		Intitulé précis de l'action projetée :	
Nom de l'interlocuteur et coordonnées (téléphone et courriel) :			
Action nouvelle		Action en reconduction	
<b>Report :</b>			
Cette action a-t-elle fait l'objet d'un report ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
période estivale		vacances scolaires intermédiaires	période scolaire
<p><i>Feuille de route du contrat de ville d'Orléans métropole</i>  <b>Cocher la ou les cases concernées : 1 thématique &amp; orientation(s) ainsi que les axes transversaux</b>  <i>Pour plus de renseignements sur la feuille de route ci-dessous, vous pouvez contacter : la direction de projets et/ou les référents communaux du Contrat de Ville d'Orléans Métropole</i></p>			
<b>I – COHESION SOCIALE</b>			
<b><u>Education/Parentalité</u></b>			
<input type="checkbox"/> Renforcer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs dans le primaire et le secondaire sous différentes formes (réussite éducative, association, ...) en lien avec le corps enseignant			
<input type="checkbox"/> Améliorer le repérage des jeunes décrocheurs ou en voie de décrochage et les accompagner à réintégrer un parcours adapté en complémentarité notamment du programme de réussite éducative			
<input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge			
<input type="checkbox"/> Développer les animations apprenantes			
<input type="checkbox"/> Renforcer les actions d'accompagnement et de soutien des parents (jeunes parents, parents d'adolescents...) dans leurs missions éducatives en complémentarité avec les dispositifs existants et l'éducation nationale			
<input type="checkbox"/> Mettre en place des actions d'informations sur l'espace public pour mieux faire connaître les actions autour de la parentalité et repérer des nouvelles familles			
<input type="checkbox"/> Renforcer les liens entre les établissements scolaires et les parents			
<b><u>Accès aux droits sociaux</u></b>			
<input type="checkbox"/> Développer des actions de lutte contre la fracture numérique et d'accompagnement des publics à l'utilisation de ces outils (lutte contre l'illectronisme)			
<b><u>Santé</u></b>			
Renforcer les actions de prévention et de dépistage de proximité via différents supports (conférences, action sur espace public, atelier santé,...) sur les thèmes comme :			
<input type="checkbox"/> la santé buccodentaire,			

- la santé alimentaire
  - la santé mentale
  - les conduites addictives (écrans, alcools, ...) et la toxicomanie notamment auprès des publics jeunes
  - le sport-santé
- 

- Former des acteurs de terrain pour sensibiliser ensuite les habitants notamment les jeunes autour de sujets liés à la santé (addictions, sommeil,...).
- Développer les actions d'information et d'accompagnement auprès des publics sur les actions de prévention et l'offre de santé du territoire

### **Lien social, citoyenneté et valeurs de la république**

- Assurer la promotion de l'accès aux droits (civiques, sociaux...) et aux dispositifs de droit commun à destination des publics qui ne demandent pas ou plus leurs droits
- Susciter le besoin d'apprentissage à des personnes qui ne la maîtrisent pas ou peu la langue française.
- Développer à destination de ce public des actions de formation linguistique dans un objectif d'intégration républicaine et d'insertion professionnelle. Ces actions s'inscriront en complémentarité avec les dispositifs de droit commun existants et devront intégrer la notion de parcours entre les différents dispositifs
- Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information pour les enfants et adolescents en lien avec l'éducation nationale
- Sensibiliser, transmettre et partager les valeurs, principes, lieux et symboles de la République ainsi que les valeurs attachées à la citoyenneté et au civisme via différents supports (animations, formations, projets culturels/sportifs, forums,...)
- Développer des actions de prévention autour des violences intrafamiliales

## **II – EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **Emploi**

- Développer des actions de communication via différents supports afin de mieux informer les résidents sur les possibilités en termes de recherche d'emploi et augmenter la visibilité des dispositifs publics de l'emploi: job truck,...
- Repérer et accompagner les habitants qui échappent « aux radars » du Service Public de l'Emploi (SPE) et assurer la mise en relation avec les acteurs pertinents en terme de recherche d'emploi et de formation
- Développer les connexions entre le monde de l'entreprise et les quartiers : rencontres des publics QPV avec les entreprises et les employeurs (Job Dating) pourvoyeurs d'emplois au sein des quartiers, développement des immersions en entreprise, expérimentation de nouvelles approches, ...
- Développer les passerelles entre l'école et l'entreprise

## Indicateurs obligatoires pour la thématique emploi

RÉSULTATS ATTENDUS DANS LA FICHE BILAN POUR LES ACTIONS EMPLOI-FORMATION-DEV ECO SEULEMENT :	NOMBRE
Nombre de personnes déjà inscrites au service public de l'emploi au début du parcours	
Nombre de personnes accompagnées par le porteur vers la Mission Locale, Cap Emploi et Pôle Emploi	
Nombre de personnes en capacité d'accéder à l'emploi de façon autonome	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation qualifiante	
Nombre de personnes envoyées vers le CRIA	
Nombre de personnes évaluées par le CRIA	
Nombre de personnes ayant la langue française comme langue maternelle	
Nombre de personnes ayant des difficultés pour lire/écrire	
Nombre de personnes ayant des difficultés de comportement/savoir être	
Nombre de personnes ayant des difficultés avec l'informatique/le numérique	
Nombre de personnes ayant des freins d'accès à l'emploi (mobilité, santé, garde d'enfants, finances, logement)	
Nombre de personnes de + de 50 ans	
Nombre de retour à l'emploi CDD - Intérim - CDI	

*Préciser comment les actions ciblent le public dit « invisible ».*

## III – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

### Mobilité

- Favoriser les mobilités douces
- Étendre les actions vélo école autour de l'apprentissage du vélo

### Habitat/cadre de vie

- Développer des projets ou actions innovants et participatifs permettant l'amélioration et l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants des quartiers (gestion des déchets,...)
- Proposer des solutions durables pour la gestion optimisée des déchets et des encombrants
- Mener des actions en faveur de l'amélioration et de l'appropriation de leur logement par les habitants des quartiers

### Tranquillité publique

- Développer des actions permettant le rapprochement entre les forces de l'ordre et la population.
- Prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance, les phénomènes de bandes, notamment des jeunes, identifiés sur certains espaces . Les actions jugées prioritaires s'inscrivent dans une logique de prise en charge individualisée et/ou collective. Elles doivent s'adresser aux jeunes les plus exposés à la délinquance (y compris les moins de 12 ans).
- Lutter contre l'embrigadement de jeunes mineurs
- Actions de prévention des violences et des risques (addictions, violence, prostitution, radicalisation...) hors des établissements scolaires.
- Lutter contre les incivilités diverses, le sexisme de rue
- Prévenir et sensibiliser les publics scolaires (élèves et collégiens) à toutes les formes de harcèlement numérique ateliers, jeux de rôle, expositions, débats...)

## AXES TRANSVERSAUX APPLICABLES A TOUTES LES THEMATIQUES

- Renforcer les approches en proximité et les actions « d'aller vers » les habitants
- Renforcer l'égalité femme/homme
- Développer la mixité
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Lutter contre les discriminations
- Sensibiliser aux valeurs de la République et à la laïcité
- Développer les projets contribuant à ouvrir les résidents des QPV vers l'extérieur pour favoriser le vivre-ensemble
- Favoriser l'engagement des habitants dans des actions citoyennes notamment chez les jeunes (service civique, Service National Universel,..)
- Construire des actions en lien avec le contexte de réalité du territoire et où des besoins particuliers sont à prendre en compte sur les quartiers. La volonté est de renforcer le maillage et la présence d'acteurs sur les espaces et les temps non couverts notamment au niveau de la jeunesse : début de soirée, WE, vacances scolaires dont la période estivale (quartiers d'été).
- Elaborer des actions en complémentarité avec les actions/dispositifs de droit commun existant(e)s et avec les actions de même type. La constitution de regroupement d'opérateurs pour proposer une offre de service complète et cohérente dans le cadre d'un projet est encouragée dans ce cadre.
- Construire des actions innovantes afin d'apporter des réponses efficaces :
  - Aux difficultés déjà identifiées en faisant évoluer les méthodes et les approches utilisées
  - A des difficultés émergentes suite à la crise sanitaire et à des besoins non couverts

Dans le cadre du pouvoir d'achat, développer des actions ou des ateliers pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de réaliser des économies au quotidien sur différents postes de dépenses (alimentation, énergie...)

**Descriptif du projet (lieu(x), fréquence, action individuelle ou collective, moyen de communication envisagé)**

- **La construction de l'action envisagée a-t-elle intégré une réflexion sur les stéréotypes ou les freins qui pourraient empêcher les femmes et/ou les hommes de participer aux activités ?**
- **Des mesures sont-elles prévues pour garantir une participation équitable des femmes et des hommes au projet ?**

# Objectifs

 **Tous les porteurs (toutes thématiques) devront préciser : Moyens de suivi et indicateurs d'évaluation :** 

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation/Indicateurs
1	1	2
	2	2
	3	3
2	4	4
	5	5
	6	6
3	7	7
	8	8
	9	9
<b>Exemple :</b> Favoriser l'accès aux droits numérique	Ex :Le bénéficiaire est capable d'être autonome sur ordinateur	Ex : Positif => 10 bénéficiaire/15 sont autonome   Négatif => 3bénéficiaires/15 sont autonome
	Le bénéficiaire est capable d'entrer sur ses comptes	

Information(s) complémentaire(s) :

## Résultats attendus/Finalité

Pour le public :

Pour le quartier :

Action de clôture proposée (exemple : témoignage, exposition...) :



Date de démarrage : Durée de l'action : Nombre de jours :

	Orléans				Fleury les Aubrais			SJD la Ruelle	SJD Braye		TOTAL	
	La Source	L'Argonne	Blossières	Dauphine	Lignerolles	Andrillons-Ormes du Mail	Clos de la Grande Salle	3 Fontaines	Chaises	Pont Bordeaux		Hors quartiers prioritaires*
Total de bénéficiaires prévus												
Dont femmes												
Dont jeunes (âge < 25 ans)												
Dont les plus de 65 ans												
Dont les personnes en situation de handicap												

Préciser s'il s'agit d'une estimation et comment le calcul est fait

Observations : (publics concernés, nombre total approximatif d'heures consacrées à l'action)

Nb d'ETP qualifiés de l'organisme :

(Nb de salaires/bénévoles en ETP) :  
Préciser les qualifications et formation VRL :

Intervenants de l'action dont nb ETP qualifiés :

(Nb de salaires/bénévoles en ETP) :  
Préciser les qualifications et formation VRL :

Organisme(s) prestataire(s) :

Organisme(s) partenaire(s) : (qui ont déjà été contactés avant le dépôt de projet)

Budget prévisionnel 2023 de l'organisme :

Total des dépenses 2023 :	
Total des recettes 2023 :	

Budget prévisionnel 2023 de l'action : (voir ci-après)

Total des dépenses 2023 :	
Total des recettes 2023 :	

Autres ressources de l'action : (Prévisionnel)

Les porteurs de projets intervenant dans un quartier doivent contacter le référent communal avant la saisie de la présente fiche projet. Pour toute demande de subvention, il est nécessaire qu'un co-financement soit inscrit, en complément des crédits sollicités auprès de l'État dans le cadre du contrat de ville. Les financeurs mentionnés dans les budgets doivent avoir été sollicités.

**Budget prévisionnel de l'action : Important :** Le total des charges doit être égal au total des produits.

Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.

Contact(s) établi(s) pour préparer votre projet :

Nom du référent	Date du contact
<input type="checkbox"/> Abdelhak BENEZZINE référente politique de la ville d'Orléans	
<input type="checkbox"/> Marie DAVY, référente politique de la ville Saint-Jean-De-La-Ruelle	
<input type="checkbox"/> Hélène MAUBLANC, référente politique de la ville Fleury-Les-Aubrais	
<input type="checkbox"/> François PLANTADE, référent politique de la ville Saint-Jean-de-Braye	
<input type="checkbox"/> Thierry MAUBERT, délégué à la Préfète à la politique de la Ville, Préfecture du Loiret - Orléans	
<input type="checkbox"/> Bouchra KEBSI, déléguée à la Préfète à la politique de la Ville, Préfecture du Loiret – Fleury les Aubrais, Saint Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle	
<input type="checkbox"/> Guillaume HOUDOT, chargé de suivi Orléans Métropole	

**Budget prévisionnel de l'organisme : Ces montants seront à saisir sur le CERFA dans Dauphin****Important :** Le total des charges doit être égal au total des produits. **Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités** et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.**Budget prévisionnel de l'action - Exercice 2023**

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)	AVIS FINANCEURS
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		
Prestations de services		<b>74- Subventions d'exploitation</b>		
Achats matières et de fournitures		<b>État :</b> (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville		
		<b>Établissements publics d'État</b> (préciser) :		
<b>61 - Services extérieurs</b>		- ARS		
Locations		- DRAJES :		
Entretien et réparation		- Autres (préciser) :		
Assurance		<b>Région(s) :</b>		
Documentation		<b>Département(s) :</b>		
		<b>Orléans Métropole :</b>		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>Commune(s) :</b> Service Politique de la Ville		
		<b>Commune(s) :</b> Service Politique de la Ville		
		<b>Commune(s) :</b> Service Politique de la Ville		
		<b>Commune(s) :</b> Service Politique de la Ville		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<b>Commune(s) :</b>		
Publicité, publication		<b>Commune(s) :</b>		
Déplacements, missions		<b>Commune(s) :</b>		
Services bancaires, autres		<b>Autres établissements publics :</b>		
		<b>Organismes sociaux :</b>		
		- CAF (prestation ALSH)		
		- CAF (Contrat de Ville)		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)		
Impôts et taxes sur rémunération,		<b>Fonds européens :</b>		
		<b>Agence de services et de paiement (emplois aidés)</b>		
Autres impôts et taxes		<b>-Bailleurs sociaux :</b>		
<b>64 - Charges de personnel</b>				
Rémunération des personnels,		<b>Aides privées</b>		
Charges sociales		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs		
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>		
<b>66-67 - Charges financières ou exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs</b>		
<b>CHARGES INDIRECTES</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>		
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>				
<b>Frais financiers</b>				
<b>Autres</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		
Bénévolat		Bénévolat		
Prestations / Dons en nature		Dons en nature		
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>		

Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

Détails complémentaires sur les financements sollicités

## Budget de l'organisme Année ou Exercice 2023

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Achats matières et de fournitures		<b>État</b> : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville	
		<b>Établissements publics d'État</b> (préciser) :	
<b>61 - Services extérieurs</b>		- ARS	
Locations		- DRAJES : ANS/FDVA/ECSI ( <del>rayez la mention inutile</del> )	
Entretien et réparation		- Autres (préciser)-DRAC/DDETS/DSDEN/DDFE	
Assurance		<b>Région(s)</b> : (à préciser)	
Documentation		<b>Département(s)</b> :	
		<b>Orléans Métropole</b> :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>Commune(s)</b> : Services de droit commun	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<b>Commune(s)</b> : Service Politique de la Ville	
Publicité, publication		<b>Commune(s)</b> : Valorisation mises à disposition	
Déplacements, missions		<b>Organismes sociaux (à détailler)</b> :	
Services bancaires, autres		- CAF (prestation ALSH)	
		- CAF (Contrat de Ville)	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)	
Impôts et taxes sur rémunération,		<b>Fonds européens</b> :	
Autres impôts et taxes		<b>Agence de services et de paiement (emplois aidés)</b>	
		Bailleurs sociaux	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>Aides privées</b>	
Rémunération des personnels,		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Charges sociales		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Autres charges de personnel		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>66-67 - Charges financières ou exceptionnelles</b>		<b>78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>			
<b>CHARGES INDIRECTES</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations / Dons en nature		Dons en nature	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	

**Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.**

**Les contributions volontaires doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes**

## Cadre réservé à l'administration

**1. Avis de la direction de projet et de la direction de projet élargie**

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

**2. Avis du comité technique**

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

**3. Avis de la Préfecture**

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

**4. Avis des élu(e)s politique de la ville et élu(e)s thématiques**

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu

**AVIS DU COMITE DE PILOTAGE**

- Favorable
- Non favorable
- Suspendu